



La section CGT Finances Publiques de la Loire dénonce le double langage de la DGFIP et son aveuglement face à la réalité des services.

L'affichage et la communication de « supermarché » qui constituent une partie de l'ordre du jour de ce CTL est significatif.

Déployer l'accueil personnalisé sur rendez-vous dans des services qui pratiquent depuis bien longtemps la prise de rendez-vous avec les entreprises relève d'une large méconnaissance de la réalité des services.

En revanche l'administration ne manque pas de vouloir afficher des statistiques ridicules dans l'idée de redorer son blason bien écorné par les suppressions massives d'emplois.

Nos services ne fonctionnent plus correctement aujourd'hui et les agents sont tirillés par un double discours. Celui de l'affichage de résultats sans intérêt pour les usagers comme les indicateurs de qualité de service dans les SIP ou ailleurs, et la reconnaissance implicite du malaise des agents par la création de la plate forme d'écoute et de soutien annoncée à grands renfort par la DGFIP.

Car le fond du problème ce sont les effectifs.

Le nombre de chaises vides devient insupportable et nos collègues craquent ! Dans les SIE, Les SIP, les SPF, les Trésoreries.....

Aujourd'hui le travail n'a plus de sens, la réorganisation de la mission du CSP en est un exemple. Hier, les SIP, au cœur de l'Impôt sur le revenu étaient légitimement les mieux placés pour exercer le contrôle des dossiers d'IR.

Mais les suppressions d'emplois ont entraîné la presque disparition du contrôle fiscal des SIP".

Les PCRP ont été créés pour exercer la mission de contrôle des plus gros dossiers et notamment de l'ISF ; Sa transformation en IFI n'allège pas leur travail et la nécessité de lutter contre la fraude de plus en plus complexe une nécessité.

Confier le CSP d'initiative des dossiers courant en matière d'IR sans effectifs supplémentaires à ces services c'est de fait réorienter le contrôle vers les petits dossiers au détriment de l'examen des dossiers de ceux qui potentiellement ont le plus intérêt à frauder.

La lutte contre la fraude fiscale est devenu le parent pauvre de la DGFIP alors que c'est la source du déficit de recettes dont souffre l'État. Chiffrée à 100 milliards d'€ dernièrement on ne cesse d'enlever des effectifs pour la combattre.

Le démantèlement des métiers de la Gestion Publique est également « en marche » , la volonté de remettre en cause la séparation ordonnateur/comptable illustre parfaitement cette situation.

Mais aussi toutes les réformes annoncées qui visent à faire basculer la gestion de nos collectivités dans le giron du secteur privé et notamment des experts comptables.

A QUI PROFITE LE CRIME ?

À ce nouveau monde dont nous ne voulons pas ou règne le pouvoir des milieux financiers.

Le gouvernement, au travers de CAP 2022 illustre parfaitement cette orientation.

Et n'accusez pas la CGT de répandre des « INFOX » car la DGFIP étudie bien, en secrêt, des fusions de Directions et tous les scénaris possible pour réduire encore plus nos effectifs.